



## Fiche de Données de Sécurité Selon Directive 91/155/CEE

# MT07309 SOUFRE

### 1. Identification de la substance/préparation et de la société/compagnie

#### 1.1 Identification de la substance ou de la préparation

Dénominations suivant l'annexe I:  
**Soufre**

#### 1.2 Identification de la société ou compagnie:

PIERRON ENTREPRISE  
2, rue Gutenberg  
57206 Sarreguemines BP80609  
**0387 9514 77**  
Dénomination:  
**Soufre**  
Urgences:  
C.H.U. de Nancy  
Centre anti-Poisons  
Tél. 03 8332 3636

### 2. Composition/Information des composants

Dénomination: Soufre  
Formule: S M.=32,06 CAS [7704-34-9]  
EINECS 231 -722-6

### 3. Identification des dangers

Substance sans danger conformément à la Directive 67/548/CEE.

### 4. Premiers soins

#### 4.1 Indications générales:

Ne jamais donner à boire, ni provoquer des vomissements en cas de perte de connaissance.

#### 4.2 Inhalation:

Transporter la personne à l'air libre. Si le malaise persiste, recourir à l'assistance d'un médecin.

#### 4.3 Contact avec la peau:

Laver à grande eau. Retirer les vêtements contaminés.

#### 4.4 Yeux:

Laver à grande eau (durant 15 minutes au minimum), en gardant les paupières soulevées.  
Recourir à l'assistance d'un médecin.

#### 4.5 Ingestion:

Boire beaucoup d'eau. Provoquer des vomissements. Recourir à l'assistance d'un médecin.  
Laxatifs: sulfate sodique (1 cuillerée à soupe dans 250 ml d'eau).

## 5. Mesures de lutte contre les incendies

### 5.1 Moyens d'extinction appropriés:

Eau. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Mousse. Poudre sèche.

### 5.2 Moyens d'extinction qui NE doivent PAS être utilisés: —

### 5.3 Risques particuliers:

Inflammable. Conserver éloigné de sources d'ignition. En cas d'incendie, il peut se former des vapeurs toxiques de SO<sub>x</sub>, H<sub>2</sub>S. Peut former des mélanges explosifs avec l'air.

### 5.4 Équipements de protection: —

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles:

Nepas inhaler la poussière.

### 6.2 Précaution pour la protection de l'environnement:

Nepas permettre le passage aux égouts. Éviter la contamination du sol, des eaux et des égouts.

### 6.3 Méthodes de ramassage/nettoyage:

Ramasser à sec et déposer dans des conteneurs pour résidus, pour leur élimination postérieure, conformément à la législation en vigueur. Nettoyer les restes à grande eau.

## 7. Manipulation et stockage.

### 7.1 Manipulation:

Sans autres indications particulières.

### 7.2 Stockage:

Récipients bien fermés. Ambiance sèche. Garder éloigné de substances inflammables, de sources d'ignition et de chaleur.

## 8. Contrôles d'exposition/protection personnelle

### 8.1 Mesures techniques de protection: —

### 8.2 Contrôle limité d'exposition: —

### 8.3 Protection respiratoire:

En cas de formation de poussière, utiliser un équipement respiratoire approprié.

### 8.4 Protection des mains:

Utiliser des gants appropriés.

### 8.5 Protection des yeux:

Utiliser des lunettes appropriées.

### 8.6 Mesures d'hygiène particulières:

Utiliser des vêtements de travail appropriés. Ôter les vêtements contaminés. Se laver les mains et se laver le visage avant les pauses et après avoir terminé le travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect: Solide jaune.

Odeur: Caractéristique.

Point d'ébullition: 444°C

Point de fusion: 118-120°C

Point d'inflammation: ~170°C

Température d'auto-ignition: 235°C

Densité(20/4): 2,07  
Solubilité:insoluble dans l'eau

## 10. Stabilité et réactivité

**10.1 Conditions devant être évitées: —**

**10.2 Matières devant être évitées:**

Acétylures. Acides minérales. Agents oxydants. Carbone disulfure. Carbures. Chlorates. Composés de silicium. Éthers. Fluor. Halogénures d'halogène. Hydrures. Lithium silicique. Métaux. Métaux alcalins. Métaux alcalino-terreux. Nitrates. Nitrites. Composés organiques de nitrogène. Nitrures. Non métaux. Oxydes métalliques. Oxydes non-métalliques. Perchlorates. Peroxydes. Sulfures.

**10.3 Produits de décomposition dangereux:**

Dioxyde de soufre.

**10.4 Information complémentaire:**

En poudre: risque d'explosion. Sensible à la chaleur.

## 11. Information toxicologique:

**11.1 Toxicité aiguë:**

DL<sub>50</sub> oral lapin: 175 mg/kg

Test irritation yeux (homme): 8 ppm/72h: pos.

**11.2 Effets dangereux pour la santé:**

Par inhalation de la poussière: Peut provoquer des difficultés respiratoires.

Par ingestion: troubles intestinaux.

D'autres caractéristiques dangereuses ne sont pas à écarter. Observer les précautions habituelles lors de la manipulation de produits chimiques.

## 12. Information Ecologique

**12.1 Mobilité : —**

**12.2 Ecotoxicité:**

12.2.1 - Test EC 50 (mg/l) : —

12.2.2 - Milieu récepteur :

Risque pour le milieu aquatique = —

Risque pour le milieu terrestre = —

12.2.3 - Observations: Données écotoxiques non disponibles. Effet fongicide.

**12.3 Dégradabilité :**

12.3.1 - Test: —

12.3.2 - Classification sur dégradation biotique :

DBO<sub>5</sub>/DCO Biodégradabilité = —

12.3.3 - Dégradation biotique selon pH : —

12.3.4 - Observations: —

**12.4 Accumulation :**

12.4.1 - Test: —

12.4.2 - Bioaccumulation:

Risque = —

12.4.3 - Observations:

—

### **12.5 Autres effets possibles sur l'environnement:**

Si les conditions adéquates de manipulation sont respectées, aucun problème écologique n'est à craindre.

## **13. Considérations sur l'élimination**

### **13.1 Substance ou préparation:**

Dans l'Union Européenne, des normes homogènes pour l'élimination des résidus chimiques ne sont pas établies; ceux-ci ont le caractère de résidus spéciaux, et leur traitement et élimination sont soumis aux législations internes de chaque pays. Il faudra donc, selon le cas, contacter l'autorité compétente, ou bien les entreprises légalement autorisées pour éliminer des résidus.

### **13.2 Conditionnements contaminés:**

Les conditionnements et emballages contaminés des substances ou préparations dangereuses recevront le même traitement que les propres produits qu'ils contiennent.

## **14. Information relative au transport**

Terrestre (ADR/RID):

Dénomination technique: Soufre

ONU 1350 Classe: 4.1 Paragraphe et lettre: 11c

Maritime (IMDG):

Dénomination technique: Soufre

ONU 1350 Classe: 4.1 Grouped'emballage: III

Aérien (ICAO - IATA):

Dénomination technique: Soufre

ONU 1350 Classe: 4.1 Grouped'emballage: III

Instructions de l'emballage: CAO - PAX -15.

## **15. Information réglementaire ———**

## **16. Autres informations**

Numéro et date de la révision: 0 27.05.98

Les données consignées dans la présente Fiche de Données de Sécurité sont basées sur nos connaissances actuelles, leur unique objet étant d'informer sur les aspects de sécurité, elles ne garantissent pas les propriétés et caractéristiques y mentionnées.